



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

OBJET :

DISPOSITIONS ORGANIQUES

55) Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne - Adhésion – Assemblée générale – Désignation des représentant de la Ville

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	49
Nombre de Conseillers en exercice	49
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu

PRESENTS

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Sahra ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruththiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPPEZ, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI
Nourdine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

ABSENTS EXCUSES

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)
Nourdine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)

DISPOSITIONS ORGANIQUES

55) Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne

Adhésion – Assemblée générale – Désignation des représentants de la Ville

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33,

vu les statuts de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne,

vu le procès-verbal d'élection des conseiller·ère·s municipaux·ales du 22 mars 2026,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoint·e·s du 28 mars 2026,

considérant l'engagement de la Ville d'Ivry-sur-Seine dans les dynamiques de développement social, de participation citoyenne et d'éducation populaire portées par les centres sociaux et socioculturels,

considérant l'intérêt pour la Ville de participer aux instances de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne,

considérant la nécessité de préciser les modalités de représentation de la Ville au sein de ces instances,

considérant que conformément aux statuts de la Fédération, les collectivités territoriales adhérentes peuvent désigner un ou plusieurs représentants à l'Assemblée générale (issus du Conseil municipal ou non : élus, agents communaux, bénévoles, habitants),

considérant que, quel que soit le nombre et la qualité des représentants désignés par la collectivité, elle ne dispose cependant que d'une seule voix au sein de l'Assemblée générale,

considérant que les membres du Conseil d'administration de l'association sont élus par l'Assemblée générale chaque année,

considérant que les collectivités territoriales peuvent présenter au maximum deux candidatures pour être représentées au sein de son Conseil d'administration et que ces candidatures doivent faire l'objet d'un mandatement écrit de la collectivité,

DELIBERE

ARTICLE 1 : APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association.

(par 44 voix pour, et 5 abstentions)

ARTICLE 2 : DESIGNNE comme suit les représentant·e·s de la Ville à l'Assemblée générale de la Fédération :

- Alexandra MORTET
- le/la responsable du service vie des quartiers, coordinateur des centres sociaux municipaux,

(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)

ARTICLE 3 : MANDATE pour se porter candidats pour siéger au Conseil d'administration de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne :

- le/la responsable du service vie des quartiers, coordinateur des centres sociaux municipaux,
- le/la directeur·ice de la maison de quartier Gagarine.

(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire à notifier ces désignations à la Fédération et à signer tout document y afférent.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 17/04/2026

RECU EN PREFECTURE

LE 17/04/2026

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 17/04/2026